

MACS INITIATIVES, association

Lettre d'information

Le 23 janvier 2008 - N° 9

- N'hésitez pas à diffuser abondamment cette lettre d'information autour de vous



Plus que 52 jours pour éviter le renouvellement de cela ! Et obtenir des explications de ceux qui ont engagé cette aventure
ou accepter que les impôts locaux continuent indéfiniment d'augmenter !

C.R. approximatif du CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE MACS du 21 janvier

Le conseil communautaire s'est tenu le 21 janvier . Dans une assez grande confusion il a traité des trois sujets dont nous parlons ci-dessous

Il faut noter que nous ne pouvons nous faire une idée véritable de ce qui a été décidé; en effet, les conseillers communautaires avaient reçu des rapports détaillés sur les trois sujets traités mais **ces rapports ne sont pas diffusés !** Nous n'aurons des bribes de renseignements qu'après le prochain conseil qui validera le projet de PV de ce conseil: c'est à dire dans environ deux mois !

Monsieur Kerrouche s'est félicité que grâce au nouveau réseau très haut débit nous aurions un service comparable à ce qui existe dans les grandes villes comme Paris, Lyon ou Marseille. On peut valablement se demander si c'est nécessaire et surtout Monsieur Kerrouche ferait bien de prendre exemple sur les villes qu'il cite.

En effet avant chaque conseil communal et/ou communautaire le Bulletin Officiel publie l'intégralité des rapports présentés au Conseil et les projets de PV sont publiés dans les 10 jours qui suivent le Conseil. Les habitants disposent donc de véritables sources d'information et de véritable démocratie.

Ajoutons que dans ces villes existent aussi des commissions extra communales et/ou communautaires qui associent les associations locales aux décisions de la collectivité.

Nous posons donc officiellement la question à MACS : quand commence la démocratie sur notre territoire ?

BOUCLE TRES HAUT DEBIT

Délégation de service public pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau communautaire de communications électroniques très haut débit – choix du délégataire et contrat

La société LD Collectivités a été retenue comme mieux-disante, elle installe un réseau de fibre optique (160 km) et Wi Fi; 93,7% du territoire communautaire sera couvert, investissement 12 M€ dont 5 à charge de MACS. Il permettra un débit minimum de 20MB.(actuellement l'ADSL permet un maximum de 80) Concession de 20ans, durée des travaux 16 mois.

Cette installation entraînera le « dégroupage » (ce qui permet de s'affranchir de l'abonnement téléphonique), mais au profit de qui et dans quelles conditions ?

Dès que nous aurons eu connaissance du dossier nous vous fournirons les éléments Une question reste entière : Est-ce au contribuable, personne physique, à payer ou aux entreprises utilisatrices?

CONCOURS : comment sauver AYGUEBLUE ?

Délégation de service public pour l'exploitation de l'Aygueblue – choix du gestionnaire et contrat. L'Association UCPA a été retenue pour une durée de 4 ans, nous attendons là aussi les renseignements précis pour pouvoir vous informer du contenu du dossier.

Notre concours continue.

CRECHE A VOCATION ECONOMIQUE

Dossier ajouté portant sur un projet de crèche proposé par une société de St Geours de Marenne qui demande à MACS d'y participer. (20% du financement, 33% du fonctionnement)

Le sujet est donc d'importance dans la mesure où il inaugure une possibilité de partenariat public/privé, alors que cette compétence n'a pas été transféré à MACS.

Le débat a été particulièrement animé et controversé. Dès que nous aurons accès aux chiffres nous vous les communiquerons.

QUESTIONNAIRE

Les premières réponses aux questionnaires (adressés à tous les délégués sortants de MACS) commencent à nous parvenir.

Ces réponses serviront à animer le débat du 29 février.

GRAND DEBAT / 29 Février

Toutes les listes candidates aux élections municipales du mois de mars sont invitées: Nous leur demanderons :

- sur les finances communales et intercommunales : comment stopper la progression des impôts et revenir à une sage gestion,

- quelle est leur position et leur programme pour ramener MACS à une véritable prise en compte de ce qu'est la mutualisation.

- si elles envisagent, pour la prochaine mandature, de compenser le déficit démocratique, dû à l'absence de lien électif direct, par l'établissement d'une véritable concertation, avec la mise en place d'une commission extra-communautaire.

Vous pouvez prendre connaissance des précédentes lettres d'information sur le site page « documents »

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre : cliquez : nl@macs-initiatives.com

[Web: macs-initiatives.com](http://macs-initiatives.com)

[Mail: contact@macs-initiatives.com](mailto:contact@macs-initiatives.com)